

# AVOINE (Orne)

## Château

## Croisée

*Premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle*



Cette croisée est conservée au château d'Avoine partiellement détruit au XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'en subsiste qu'une partie de son corps principal et deux ailes basses, à l'équerre, terminées par des pavillons. On sait de sa construction qu'un marché a été passé en 1600 pour la réalisation de la charpente du logis et des deux pavillons. Les deux ailes ont été ajoutées quelques années plus tard pour raccorder les pavillons au logis, une fenêtre du corps principal étant masquée par la toiture de l'aile adossée. La croisée constitue la dernière clôture intacte des six fenêtres qui éclairent la chapelle aménagée dans l'aile sud-ouest (fig. E.1). Fabriquée durant le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, elle est divisée en quatre compartiments et ne possède pas de volets intérieurs du fait de sa destination particulière. Elle était garnie de six panneaux de vitrerie dont aucune trace ne subsiste.

### *La fenêtre*

La fenêtre est soulignée par un bandeau formant appui et bordée sur les trois autres côtés par un chambranle mouluré (fig. 1.6). Elle était divisée par un meneau et un croisillon dont il ne demeure que les entailles dans les tableaux. La reconduction de cette disposition qui tombe en désuétude durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle est surprenante, les pavillons comme le corps de logis, plus anciens, étant éclairés par de grandes fenêtres à bossages dénuées de tout remplage. La fenêtre ne possède pas d'allège, le mur étant suffisamment mince pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y pratiquer une embrasure. La croisée s'encastre donc dans une feuillure afin d'affleurer le nu intérieur du mur (fig. 1.1).

### *La menuiserie*

#### Le bâti dormant

Il est divisé en quatre compartiments par un meneau et un croisillon plats qui s'adossent au remplage de pierre. Le niveau du croisillon, toujours élevé à cette époque, est situé à soixante-six centièmes de l'appui et délimite de ce fait deux registres dont celui du bas fait exactement le double de celui qui le surmonte. L'étanchéité des vantaux est réalisée de façon classique par l'intermédiaire d'une simple feuillure.

#### Les vantaux vitrés

Les vantaux du haut possèdent la particularité d'être couronnés par une traverse en cintre surbaissé (fig. 1.2 et 1.3). Le raccordement de cette courbe avec les montants manque de maîtrise, les mortaises étant trop importantes pour dissimuler la pénétration des tenons. En outre, la section de la traverse, au plus haut du cintre, est étonnamment maigre (44 mm à l'intérieur, mais seulement 21 mm à l'extérieur après réalisation des feuillures). Ces vantaux n'étant pas destinés à recevoir des volets, leurs rives intérieures sont simplement chanfreinées (plan n°3). Les vantaux du bas, quant à eux, sont divisés en deux compartiments vitrés par une traverse intermédiaire axée. Il s'agit d'une



Fig. E.1. L'aile sud-ouest en 1977  
Photo Marie-Hélène Since (Drac de Normandie)

disposition courante en Normandie durant le XVII<sup>e</sup> siècle, rendue obligatoire par la hauteur élevée du croisillon et donc des vantaux inférieurs. Elle permettait de réduire les panneaux de vitrerie et de renforcer la tenue des vantaux. On observe la même caractéristique sur des croisées plus tardives d'un manoir de la région de Saint-Lô (étude n°50002) et de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (étude n°14002). Bien qu'ils ne soient pas destinés à recevoir des volets et contrairement aux vantaux du haut, leurs rives intérieures présentent des feuillures le permettant (plan n°3). Il s'agit sans doute d'une fabrication en série de vantaux conçus à l'origine pour accueillir des volets à recouvrement, la croisée de la pièce contiguë à la chapelle ayant conservé des fiches attestant leur ancienne présence. L'étanchéité des vantaux est réalisée par l'intermédiaire d'une feuillure formant recouvrement sur le dormant (fig. 2.5). Le système est traditionnel, mais d'une efficacité relative.

## La serrurerie

### Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés est assurée par des fiches à broche rivée à cinq nœuds d'une hauteur moyenne de 43 mm et d'un diamètre de 9,5 mm (fig. 2.1 et 2.4). Elles sont maintenues par l'intermédiaire de deux lames fichées.

### Les organes de fermeture

Malgré la hauteur des vantaux du haut ne permettant pas une ouverture aisée, mais conformément aux usages de l'époque, seules des targettes sont employées. Leur fabrication a plutôt un caractère fonctionnel, leur décor étant limité à une platine ovale reperlée de deux petits trous fendus (fig. 2.7 et plan n°1). La longueur de leur pêne et la forme de leur platine sont relativement variables.

### Les organes de fixation

La croisée est fixée par six pattes scellées le long des battants du dormant (fig. 2.1).

## Datation

Le 1 avril 1600, Maurice Droulin, seigneur de Chantelou et de Méniglaise, fait marché avec Gilles Lepron, charpentier, pour la façon de la charpenterie d'un corps de logis flanqué de deux pavillons au lieu d'Avoines, « *suivant le devis et pourtraict qui en a été fait en présence de M<sup>e</sup> Jacques Gabriel, architecte, demeurant à Argentan* »<sup>1</sup>. Jacques Gabriel, ami des Droulin, est le fils de François Gabriel, célèbre architecte auquel on doit les rénovations et reconstructions des châteaux de Carrouges dans l'Orne, de Torigny et de Canisy dans la Manche ainsi que de Fervaques et Dampierre dans le Calvados.

Comme nous l'avons vu, les ailes ont été construites pour relier les pavillons au corps de logis. Au vu de leurs caractéristiques architecturales proches et du maintien d'un remplage dans les fenêtres des ailes, on peut penser que peu d'années se sont écoulées entre les deux réalisations. La fabrication de la croisée étudiée pourrait donc dater du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle.



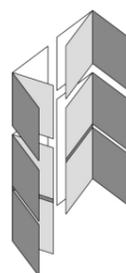
Fig. E.2. Plafond décoré de l'aile sud-ouest

### Situation



### Typologie

Type 4.MM.T.  
(sans volets)



### Documents annexés

Planche n°1 : Croisée  
Planche n°2 : Croisée (détails)  
Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure et serrurerie  
Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure  
Plan n°3 : Sections A-A, B-B et C-C

<sup>1</sup> X. Rousseau, *Dictionnaire du Pays d'Argentan*, 1930, p. 64.